

Étude : Quelle est la situation sur le marché du travail des femmes suivant des programmes d'apprentissage à prédominance masculine?

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 13 mars 2019

Au cours des dernières décennies, l'activité des femmes sur le marché du travail s'est accrue considérablement au Canada. Même si cette hausse a contribué à l'augmentation du nombre de femmes intégrant des professions à prédominance masculine, celles-ci continuent à être sous-représentées dans les métiers spécialisés.

Le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion de Statistique Canada a diffusé aujourd'hui l'étude « Quelle est la situation sur le marché du travail des femmes suivant des programmes d'apprentissage à prédominance masculine? »

La présence croissante des femmes dans des métiers à prédominance masculine a été déterminée comme un moyen d'améliorer l'offre de main-d'œuvre dans les métiers qualifiés au Canada, de créer une main-d'œuvre plus diversifiée et d'accroître le salaire des femmes. En outre, des études antérieures ont démontré que les femmes qui ont choisi un programme d'apprentissage à prédominance masculine présentent des résultats sur le marché du travail plus favorables que ceux des femmes qui possèdent uniquement un diplôme d'études secondaires ou qui ont suivi un programme d'apprentissage à prédominance féminine.

Cependant, il existe peu d'information sur la situation sur le marché du travail des femmes qui ont suivi un programme d'apprentissage à prédominance masculine comparativement à leurs homologues masculins.

Une nouvelle étude de Statistique Canada porte sur la comparaison des résultats sur le marché du travail des femmes et des hommes ayant choisi un programme d'apprentissage à prédominance masculine. Cette étude se fonde sur les données de l'Enquête nationale auprès des apprentis de 2015 et le fichier sur la famille T1 de 2014 pour examiner plusieurs résultats sur le marché du travail des apprentis au cours des quatre années suivant la fin de leur programme.

Ces résultats comprennent le salaire horaire, la situation d'emploi, le travail indépendant, l'obtention d'un emploi lié au programme de formation, le nombre d'heures travaillées par semaine, l'affiliation syndicale et une série d'avantages sociaux (tels qu'une assurance-maladie complémentaire, des congés de maladie et un régime de retraite).

Les programmes d'apprentissage à prédominance masculine sont définis comme les programmes d'apprentissage dans lesquels au moins 75 % des personnes inscrites sont des hommes; parmi eux figurent les métiers de plombier, de charpentier, de monteur d'installations au gaz, d'outilleur-ajusteur et de soudeur.

L'étude démontre qu'un peu plus de 1 apprentie sur 5 (20,7 %) avait suivi un programme à prédominance masculine. En revanche, 0,5 % des apprentis de sexe masculin avaient choisi un programme à prédominance féminine (p. ex. esthéticiens ou coiffeurs). Les facteurs qui étaient positivement associés à la décision des apprenties de choisir un programme d'apprentissage à prédominance masculine comprenaient le fait d'être née au Canada, d'être plus âgée, d'avoir un père titulaire d'un certificat d'une école de métiers et d'avoir participé à un programme d'apprentissage pour les jeunes ou encore à un programme d'apprentissage ou à un programme professionnel ou technique à l'école secondaire.

Les résultats de l'étude laissent entendre que les femmes qui se sont inscrites à un programme d'apprentissage à prédominance masculine affichaient généralement des résultats sur le marché du travail inférieurs à ceux de leurs homologues masculins dans des programmes semblables. Par exemple, le salaire horaire médian des femmes



dans ces programmes était inférieur de 14 % à celui de leurs homologues masculins, après avoir tenu compte des différences entre les sexes sur le plan de l'âge, de l'expérience de travail préalable à l'apprentissage, du programme d'étude et de l'état d'achèvement du programme (finissant par rapport à non-persévérant).

Par rapport à leurs homologues masculins, les femmes ayant suivi un programme d'apprentissage à prédominance masculine étaient également moins susceptibles d'être travailleuses salariées ou autonomes, ou de recevoir 5 des 6 types d'avantages qui ont été examinés (plus précisément, une assurance-maladie complémentaire, un régime de soins dentaires, un régime de retraite, des vacances payées et d'autres avantages excluant les congés de maladie; la prévalence des congés de maladie payés était environ la même pour les femmes et les hommes). L'un des résultats sur le marché du travail présentant un intérêt particulier pour les étudiants de niveau postsecondaire est l'obtention d'un emploi lié à leur programme d'études. Dans l'ensemble, 56 % des femmes ayant suivi un programme d'apprentissage à prédominance masculine ont déclaré occuper un poste lié à leur domaine d'études, comparativement à 71 % de leurs homologues masculins.

En comparaison, les femmes ayant choisi un programme d'apprentissage à prédominance féminine ou un programme mixte (sans prédominance) connaissaient moins de désavantages (et des désavantages habituellement moins importants) au chapitre de leurs résultats sur le marché du travail que les hommes ayant choisi le même type de programme.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3160.

Le document de recherche « [Quelle est la situation sur le marché du travail des femmes suivant des programmes d'apprentissage à prédominance masculine?](#) », qui fait partie de la série *Direction des études analytiques : documents de recherche*, (11F0019M), est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marc Frenette au 613-864-0762 (marc.frenette@canada.ca), Division de l'analyse sociale et de la modélisation.